



Confédération Nationale du Travail
Union Départementale du Rhône
 44, rue Burdeau 69001 LYON
 Permanences lundi, mardi, jeudi de 18h à 20h
 et mercredi de 17h à 19h
 Tél : 04 78 27 05 80 - mél : ud69@cnt-f.org
www.cnt-f.org

POUR UN SYNDICALISME DE COMBAT, AUTOGESTIONNAIRE ET SOLIDAIRE !

Travaillons tous, moins et autrement !

Les 35 heures, la gauche nous les a déjà fait chèrement payés par :

- le renforcement de la flexibilité,
- le gel des salaires,
- l'annualisation du temps de travail,
- l'accroissement de la charge de travail...

Maintenant ce sont des acquis du patronat, eux, ne sont pas remis en cause... on se serait pas fait avoir ???

Patronat et gouvernement veulent «remettre la France au travail» !!!

Par "l'assouplissement" des 35 heures :

- Le nombre possible d'heures supplémentaires passe de 180h à 220h. (déjà passé de 130 à 180h en 2002) ;
- Pour les entreprises < 20 salarié(e)s, le passage aux 35 heures est repoussé au 31/12/ 2008 (les 4 premières heures supplémentaires continuent d'être majorées à 10%) ;
- Actuellement le CET permet de cumuler des jours de repos avec une limite en nombre de jours épargnés par an et en durée d'épargne. C'est FINI : la nouvelle loi supprimerait ces limites. Ce qui permettrait au patron de refuser un congé, de reporter les repos *ad vitam aeternam*, et puis on pourra racheter ses heures travaillées, il fallait l'inventer... Des accords sur le « temps choisi » pourront permettre de dépasser le nombre d'heures légales (48 heures hebdomadaires aujourd'hui, 220 heures annuelles) ;
- à cette réforme s'ajoute la suppression d'un jour férié sous un prétexte fallacieux de solidarité.

Après avoir cassé notre système de retraite, démoli notre Sécu...c'est bientôt le tour du Code du travail

Ça SUFFIT!

Travailler plus ? Alors que le chômage est à 10%, que la précarité et la pauvreté explosent...

La flexibilité mène à la précarité et ne réduit pas le chômage :

- le CDI est remis en cause (rapport Camdessus) ;
- en 10 ans, les CDD ont augmenté de 60%, les CDI seulement de 2% ;
- en 10 ans, les emplois en intérim ont eu une croissance de 160% ;
- en 1 an, les RMISTES ont augmenté de 8,4% (plus d'1 million de personnes vivent avec 425 Euros mensuels) ;
- il y a entre 1 et 2 millions d'enfants pauvres en France ;
- en 1 an le surendettement a grimpé de 22 %, en 5 ans les expulsions locatives ont augmenté de 122,9%...

En entretenant la crise, en divisant les salarié(e)s entre eux (public/privé, homme/femme, régulier/ clandestin...), par le chantage à la compétitivité, à la délocalisation, le patronat et l'État maintiennent une pression permanente pour limiter nos revendications. La crise touche les exploité(e)s pas les exploiters.

Reprenons l'offensive : AG interprofessionnelles, grève générale illimitée...

L'essence même du capitalisme, c'est qu'une partie de la force de travail des salarié(e)s est confisquée par le patron : la plus-value. Son accumulation demeure le moteur du système capitaliste. Or, toute l'histoire du mouvement social est l'histoire de la lutte des salarié(e)s pour regagner une partie de cette plus-value. Soit par l'augmentation du salaire soit par la baisse du temps de travail.

Mais la loi des 35h a dévoyé cet objectif en utilisant le prétexte de la diminution du temps de travail et du chômage (on attend toujours la création d'emploi !) pour faire passer l'annualisation et augmenter les rendements. Non seulement le temps de travail n'a pas réellement diminué, mais les conditions de travail se sont dégradées. Les nouvelles mesures patronales ne s'opposent pas à la loi des 35h mais sont dans sa continuité.



Côté salaire le compte n'y est pas :

- baisse du pouvoir d'achat de 12,2% entre 2000 et 2004 (d'après l'UFC-Que choisir) ;
- augmentation de la CSG et de la RDS, elles vont être calculées sur 97% du salaire au lieu de 95% ;
- consultation médicale : forfait de 1 € (sur une consultation de 20 €, 7 € qui sont à la charge du patient) ;
- les mutuelles augmentent leurs tarifs (environ +10% voire plus) ;
- explosion des loyers, des impôts locaux, des produits de 1ère nécessité (suite au passage à l'Euro)...
- une inflation prévue au mieux à 1,8% pour 2005.

Pour le public : Après 0% en 2003 et + 0,5% en 2004, en 2005 ce sera : + 0,5% en février et + 0,5% en novembre, départ des grilles de salaires sous le SMIC, le salaire au mérite se développe au détriment de l'indice de base...

Pour le privé : 70 % des salaires minimaux des branches sont en dessous du SMIC, blocage des salaires, chantage à la délocalisation, développement de l'interim, du temps partiel... "le SMIC est trop élevé" nous dit le baron Seillière

POURTANT

Pour le public : la part du PIB réservé à la rémunération des fonctionnaires a chuté de + de 3% en masse salariale depuis 1999.

Pour le privé : la part des salaires dans la valeur ajoutée est inférieure de 8 points par rapport à 1980.

D'où la richesse augmente, mais elle est de moins en moins reversée aux salarié(e)s, cette richesse est redistribuée aux actionnaires sous formes de dividendes, pourtant cette richesse est produite par nous!!!!

Licencions les patrons et les actionnaires ! Autogérons les entreprises

Où part l'argent ? Dans les poches du patronat :

Pour 2004, les dividendes reversés aux actionnaires du CAC 40 ont fait un bond de 17%, on prévoit + 26% en 2005. +143 % de bénéfices pour l'Oréal, 9 milliards d'Euros pour TOTAL, 4,7 milliards pour la BNP, 3,5 milliards d'euros pour Renault (dont l'effectif est de 130 000 salarié(e)s, cela représente un profit de 27 000 Euros par salarié(e)s !!!), son PDG annonce déjà une hausse de 29% de la rémunération des actionnaires, la rémunération des salarié(e)s, après négociations avec les syndicats, sera pour 2005 de + 4,65 % (dont 2,1% pour les salaires, soit à peine l'inflation)!!!!... Sans compter 17 milliards d'Euros d'exonération de charges par an pour les entreprises, **alors qui sont les «assistés» ?**

Cette richesse produite collectivement par tous devrait nous revenir sous forme de partage du travail, des retraites, de socialisation et de renforcement des services publics, de gratuité des transports, des soins, de l'éducation, des crèches...



La CNT revendique :

- L'arrêt des recours aux heures supplémentaires ;
- La création de postes équivalents à la RTT ;
- L'arrêt de la flexibilisation et de la précarité de l'emploi ;
- La poursuite de la réduction du temps de travail sans contrepartie pour le patronat (30h/semaine illico) ;
- L'augmentation des salaires en commençant par les plus petits jusqu'à une distribution égalitaire des richesses ;
- Fin du travail de nuit (sauf nécessité impérieuse) ;
- L'amélioration des conditions de travail et de la sécurité ;
- L'arrêt des privatisations et des mesures de casse des services publics...

Les luttes seront celles que nous mettrons en œuvre nous-mêmes, à partir de nos lieux de travail, des structures collectives où nous nous rencontrons quotidiennement. En se retrouvant en assemblées générales, pour débattre et décider, nous pouvons construire un mouvement concret d'émancipation qui ne soit pas à la remorque des mots d'ordre et des stratégies politiciennes parachutées. **Tous ensemble, entrons dans la lutte, bloquons le pays et imposons la grève générale. Déjà les lycéens, les enseignants, les chercheurs, les intermittents sont dans la rue...**

Abonnement gratuit de 3 mois au **COMBAT SYNDICALISTE** et aux journaux des syndicats CNT du Rhône

Nom : Prénom :

Adresse : Ville+CP :

Profession : Email :

Je souhaite recevoir gratuitement le «Combat syndicaliste» pendant 3 mois (3 n°)

Je souhaite également recevoir gratuitement (cocher la ou les cases):

- La Rafale (interpro) : Tartagueule (Éducation)
 Le postier affranchi (PTT) Chat Noir Tempête (Santé-Social)

Coupon à renvoyer à : CNT 44 rue Burdeau 69001 Lyon

